

L'Agenda de l'UFA :

⇒ Mars :

- ◆ Du 1er au 5 Mars : Semaine de BTS Blanc pour les 2èmes années.
- ◆ Du 15 au 19 Mars : Epreuves de CCF « Gestion Relation Clients Fournisseurs » et Anglais GPME2.
- ◆ Semaine 10 & 11 : Entretien téléphonique entreprise des 1ères années.

⇒ Avril :

- ◆ 15 Avril : Conseil de classe 2ème semestre des deuxièmes années.
- ◆ 16 Avril : Remise des bulletins aux 2èmes années

**PAS DE FERMETURE DE L'UFA PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES DE PÂQUES**

«Et si nous laissons façonner ?

*Notre vie serait un chef
d'œuvre»*

- Sœur Dominique

*« Soyez entre les mains de
Dieu comme l'argile entre les
mains du potier »*

- Pierre Bonhomme

TAXE D'APPRENTISSAGE



Versez la Taxe d'Apprentissage
Grâce à vous, nous améliorons encore les équipements pédagogiques et préparons vos futurs collaborateurs
mail : taxe-apprentissage@jdarc95.fr

BAC PROFESSIONNEL POLE SUPERIEUR

INSTITUTION JEANNE D'ARC - Franconville
ECOLE - COLLEGE - LYCEE POLYVALENT - UFA



**ENTREPRISES ; DONNEZ DU SENS
A VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE**

Dans ce numéro

- La taxe d'apprentissage
- Réforme de la Taxe 2020
- Versement de la TA 2020
- Projets TA 2021



La Taxe d'Apprentissage :

La taxe d'apprentissage est une **taxe versée par les entreprises** afin de financer les dépenses de l'apprentissage et des formations technologiques et professionnelles. Son montant est calculé à partir des rémunérations versées par les entreprises.

La Taxe d'Apprentissage

Grâce au versement de la Taxe 2020, l'Institution Jeanne d'Arc a investi dans :

- L'aménagement de nouvelles salles informatiques,
- Une salle dédiée à la section « accueil » ainsi qu'un magasin d'application pour la section « Commerce » au sein de s nouveaux locaux,
- Le réabonnement au Pack EBP pour la section « Gestion Administration »,
- Le déploiement du réseau wifi sur l'Institution pour l'accès au numérique.



Lycée des Métiers Jeanne d'Arc - Franconville

JA

NOS FORMATIONS

3ème année métiers

- Découverte Professionnelle
- 3ème année en Accueil, Gestion et Commerce

CAP

- Equipier polyvalent de Commerce



Baccalauréat Professionnel

- Métiers de la Gestion Administrative, du Transport et de la Logistique
- Bac Pro. Assistance à la Gestion des Organisations et de leurs Activités

Métiers de la Relation Client

- Bac Pro Métiers de l'Accueil
- Bac Pro Métiers du Commerce et de la Vente



f Jeanne Arc Franconville
34093130

BTS

Formation en apprentissage

académie
Personnles
LYCEE DES METIERS

01 34 13 75 56 - www.jeanne-arc-franconville.fr

Merci !

La T.A.

Vous allez bientôt vous acquitter de votre Taxe d'apprentissage 2021 sur les salaires 2020.

La Taxe d'Apprentissage est le seul impôt dont les entreprises peuvent choisir l'affectation et ainsi participer dans le cadre de la formation initiale, au financement des dépenses nécessaires au développement des formations technologiques et professionnelles dans les établissements.

L'Institution Jeanne d'Arc est un établissement reconnu dans le Val d'Oise pour son enseignement Professionnel dans le domaine du Commerce, de l'Accueil et de la Gestion Administration.

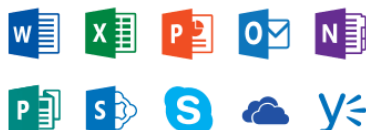
Nous sommes fiers de permettre chaque année à plus de 300 élèves et étudiants de développer les compétences nécessaires à leur épanouissement sur marché du travail grâce à nos 5 formations professionnelles de la 3eme Prépa Métiers, CAP, Bac Pro et BTS et ainsi favoriser un parcours d'excellence pour former vos futurs collaborateurs.

Projets 2021 :

L'Institution Jeanne d'Arc continuera à améliorer les conditions d'études en :

- Poursuivant sa stratégie d'investissements sur les matériels acquis et mise à jour de logiciels, permettant l'amélioration de la pédagogie en distanciel (Microsoft 365,...)
- En aménageant les salles pour s'adapter à la réforme du Lycée Professionnel.
- En participant à l'amélioration d'outils pédagogiques adaptés pour être en cohérence avec les besoins évolutifs des entreprises.

 Office 365



Les points clés de la nouvelle voie professionnelle.

Cette réforme du lycée professionnel vise à une meilleure orientation et insertion professionnelle des élèves, en personnalisant les parcours et développant l'apprentissage.

Projets 2021

Ouverture des versements 2021 :

En 2021, le solde de votre taxe d'apprentissage soit 13% pourra être versé à l'Institution Jeanne d'Arc, entre le 1er janvier 2021 et le 31 mai 2021.

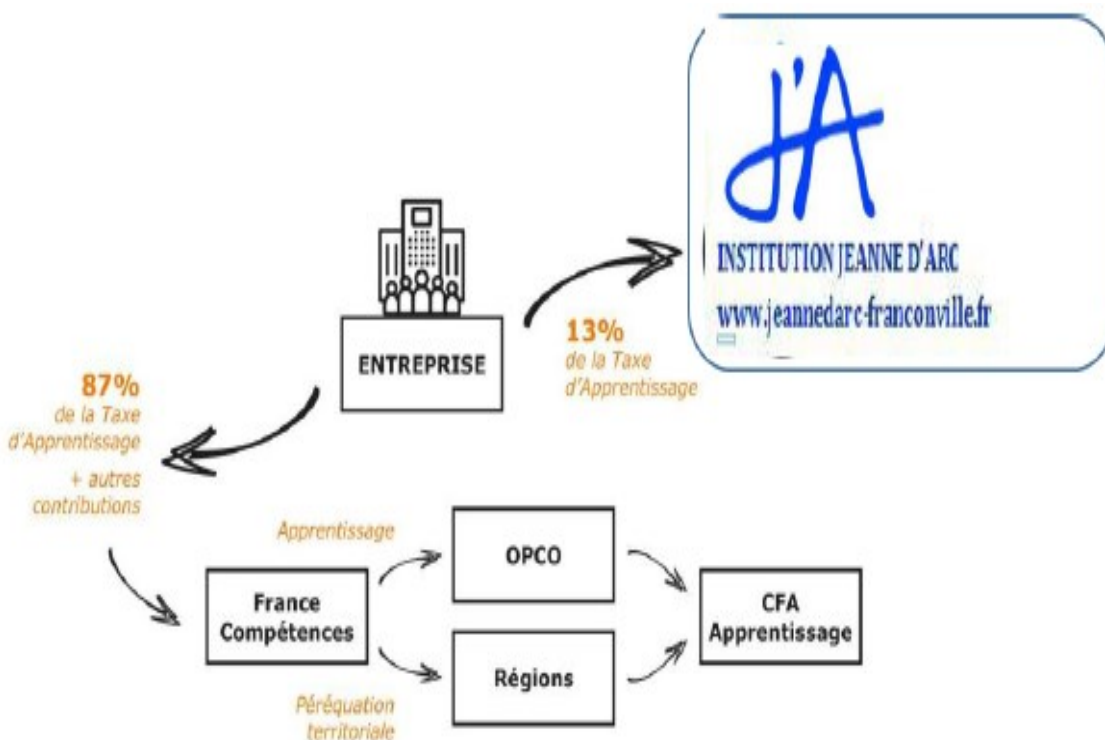
Pour tout renseignement :

taxe-apprentissage@jdar95.fr



Réforme TA 2020/2021

Dorénavant, le versement de la Taxe d'Apprentissage sera réalisé directement par l'entreprise auprès de l'établissement. **Il n'existe plus d'organisme collecteur.**



Nous contacter

N'hésitez pas à nous appeler pour obtenir des informations supplémentaires.

Institution Jeanne d'Arc
2 bis boulevard Toussaint
Lucas
95130 FRANCONVILLE
01.34.13.75.56

Delphine GUILLEMIN :
06.06.47.98.28
guillemin.delphine@jdark95.fr

Céline PITROU:
06.13.57.66.57
pitrou.celine@jdark95.fr

Visitez notre site web :
www.jeannedarc-franconville.fr

UFA Jeanne d'Arc—Franconville Newsletters n°3

Notre Prochain RDV :

Newsletter N° 4 : L'apprenti

